



Présents : DASEN, DAASEN, IENA, SG, SCPE, 6 IEN.

Déclaration SNUipp-FSU 34

Réponse DASEN : la priorité au primaire reste réaffirmée dans le cadre des moyens alloués dans une situation de crise.

Ordre du jour : vérification du tableau des permutations et attribution des bonifications au titre du handicap (100 et 800 pts)

Bonifications handicap : 8 personnes, une annulation par le collègue et une annulation par défaut de réponse (procédure), 2 demandes pour situation sociale particulière.

Les collègues qui ont la RQTH et un avis négatif du médecin ont 100 points.

Les collègues qui ont la RQTH et un avis positif du médecin ont 800 points

Les collègues en situation sociale particulière n'ont aucun point mais seront signalés au MEN.

Le collègue qui n'a pas répondu sera resollicité par l'administration.

Tableau des demandes de permutations : pas de problème

Questions diverses

Demande d'une collègue de révision de note.

DASEN a répondu par courrier qu'il fallait tenir compte des observations et redemander une inspection S Sud rappelle que le problème porte sur la forme et la violence de l'annonce faite à la collègue.

SNUipp.

Alerte sur le cas d'un collègue mis à disposition de la Polynésie qui a été oublié dans les promos.

Le collègue n'est pas payé par l'IA 34 mais doit figurer sur le tableau d'avancement.

Admin : Sera rétabli dans ses droits.

Recours concernant le refus de promotion au grand choix d'un collègue lors de la dernière CAPD.

DASEN : Un courrier a été envoyé au collègue qui n'a pas épuisé ses droits à CLM-CLD. L'administration est en train de vérifier s'il y a des possibilités. Les délégués SNUipp rappelle qu'en 26 ans de carrière il n'y a eu que 2 inspections et que concernant le dossier médical, c'est toujours le même expert qui officie malgré les demandes du collègue. Le collègue envisage un recours et ira éventuellement au TA. Le collègue souhaite être reçu pour s'expliquer et être entendu. Il demande la saisie du comité médical supérieur

Bilan de l'attribution des heures péri-éducative.

IENA : expose la méthode de calcul. La dotation globale est de 5675 heures. Une attribution systématique de 4 h par école est faite soit 2512 heures. Le reste (3163 h) est réparti entre les circonscriptions.

Circulaire appel à candidatures postes à profil : la formulation ne mentionnait pas qu'il faut participer au mouvement.

SCPE : ce sera corrigé

PPMS sur le temps péri éducatif :

DASEN : il y a une certaine complexité, la circulaire rappelle un principe mais ne pose pas de limites. Les délégués SNUipp rappellent que le principe est la mise en sécurité des élèves sur temps scolaire sous responsabilité éducation nationale que la commune de Montpellier a fait injonction de mise en œuvre des PPMS sur le temps péri-éducatif aux directeurs conviés sans les ACMO et sans qu'aucune infos ne soit donnée aux IEN. Nous sommes fonctionnaires d'Etat et donc pas soumis à la commune.

DASEN : découvre le sujet, reste sur une position de dialogue. Et abordera le problème avec la commune pour régler les dissonances.

Boîte aux lettres électroniques : Le SNUipp demande des précisions sur l'accès à la boîte école pour les enseignants

Admin : Dans la mesure où chaque collègue a une adresse professionnelle, l'accès à la boîte école est dévolu à la direction.

Pour le SNUipp cela pose problème. Exemple est pris d'une direction à temps partiel avec une boîte école verrouillée, cela pose problème en cas d'urgence et d'absence de la direction.

Admin : la boîte école est liée à la fonction pas à la personne, si la direction est absente, l'intérim doit pouvoir accéder.



Autres questions diverses

Etat des remplacements : admin va transmettre

Compteur : cela fonctionne bien, peu d'heures en plus. Concernant l'accumulation certaines circonscriptions ont déjà géré ce surplus pour les autres la régulation interviendra au plus vite.

Permutations des lauréats CRPE entre départements de l'académie.

DASEN : Pas d'accord, l'an dernier il y a eu un cas mais c'était particulier et cela n'a pas vocation à être reconduit ou généralisé.

Calendrier du mouvement

Admin : le calendrier est en train d'être revu avec le travail d'harmonisation académique. Il n'y aura pas d'impact cette année. L'idée générale c'est l'harmonisation sur les nouvelles dispositions induites par les rythmes (temps partiels,...)

Report du GT bonifications au titre du handicap mouvement :

Admin : le report pose problème pour le service et la mise en œuvre des procédures du mouvement.

Date du Conseil de formation :

IENTA : Il y en aura deux, un le 27 mars pour l'état des lieux formation PE et un autre au mois de mai.

Problème de la Formation directeur par rapport au retard du mouvement :

Comme la dernière fois les collègues seront informés de leur départ en formation avant les résultats du mouvement. Il n'y a pas d'autres solutions.

Nombre et implantations des EAP : Admin donne la liste des répartitions par département.

Point sur les C2 :

IENTA : Il y avait 152 C2, 4 démissions, 2 nouveaux contrats, l'effectif est maintenant de 150. Sur les 4 démissions seules 2 l'ont été pour surcharge de travail.

L'encadrement est assuré par les PEMF et les CPC